

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Grand Est Territoires sur les rails

Après son adoption par le Conseil régional le 22 novembre 2019, le préfet de la région Grand Est, Jean-Luc Marx, a approuvé, par un arrêté du 24 janvier 2020, le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) du Grand Est. « Cette décision marque l'entrée en vigueur d'un document stratégique essentiel pour la région et vient clore un processus partenarial d'élaboration engagé en 2017 », souligne un communiqué commun de la Préfecture de région et du Conseil régional.

Outil d'aménagement du territoire instauré par la loi NOTRE (2015), le SRADDET définit les orientations stratégiques en matière d'aménagement du territoire, de transports et mobilité, de climat, de qualité de l'air, d'énergie, de biodiversité, d'eau, ou encore de gestion des déchets.

Il se substitue aux schémas sectoriels existants, tels que les schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE).

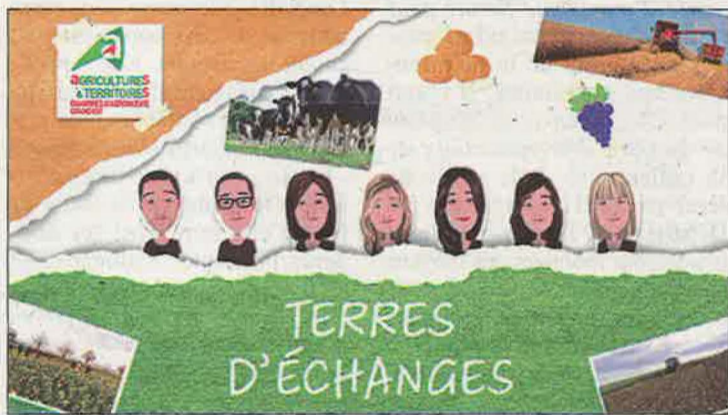
Élaboré par la Région dans un large esprit de concertation, il comporte trente objectifs articulés principalement autour de deux axes : « changer de modèle pour un développement vertueux de nos territoires », et « dépasser les frontières et renforcer la cohésion pour un espace européen connecté ».

Ce schéma, intitulé Grand Est Territoires, constitue désormais le document de référence pour l'ensemble des collectivités et acteurs de l'aménagement et du développement durable en Grand Est. Il doit permettre à la région de relever les grands défis des années à venir.

Plus d'infos sur : <https://www.grandest.fr/politiques-publiques/sradDET>.

TERRES D'ÉCHANGE

Des vidéos sur les pratiques novatrices en Grand Est



Les techniques novatrices expliquant les expérimentations à portée de clics.

Dans le cadre du projet « Terres d'échanges » financé par un appel à projet CASDAR, une série de vidéos de quarante épisodes a été réalisée par les conseillers des Chambres d'agriculture du Grand Est sur le terrain, au cœur de l'agriculture régionale. Elle est destinée à être diffusée auprès des agriculteurs en quête de techniques novatrices expliquant les expérimentations menées autour des défis de l'agriculture régionale.

Ces reportages se situent dans la continuité de l'accompagnement de groupes d'agriculteurs innovants et permettront de promouvoir des systèmes alternatifs aux modes de production actuels.

Les agriculteurs et les conseillers des Chambres d'agriculture de l'Aube, la Marne, la Haute-Marne, la Moselle mais également de la plate-forme d'ex-

périmentation de la ferme de l'ALPA à Haroué en Meurthe-et-Moselle détailleront leurs pratiques culturales et d'élevage autour de différentes thématiques : biodiversité et préservation de la vie du sol en agriculture de conservation ; implantation des couverts végétaux ; gestion des couverts engrais verts en viticulture ; réductions des produits phytosanitaires avec du colza associé et du désherbage mécanique ; méthanisation ; production de lait à l'herbe (GIEE Lait pâturage d'avenir).

Tous les épisodes seront progressivement disponibles sur la page Facebook et la chaîne YouTube de la Chambre régionale d'Agriculture Grand Est. La première vidéo sur les engrais verts a été mise en ligne le 31 janvier.

VIANDE BOVINE

Quand l'APAL «matche» avec l'enseigne Match

Sur la voie de la promotion de sa marque « le goût de la proximité », l'APAL a rencontré les supermarchés Match. Un contrat tripartite a été signé pour livrer 24 magasins du Grand Est, en viande bovine « ultra locale ». Plus-value à la clé.

Illustration concrète de la mise en place de la loi EGALIM par une organisation de producteurs, l'association de productions animales du Grand Est (APAL) a conclu un accord tripartite avec l'enseigne Match pour approvisionner 24 supermarchés du Grand Est. La signature officielle s'est déroulée le 30 janvier sur une ferme de Clérey-sur-Brénon (54), où le jeune Matthieu Berne élève 120 vaches Limousines en race pure.

Marque sans exclusive

L'APAL a lancé sa marque « le goût de la proximité » l'été dernier, dans l'objectif de trouver une meilleure valorisation de ses viandes. Elle la propose, sans exclusive, à différents distributeurs. Une initiative qui a trouvé écho auprès de Match, lui-même en quête de renforcer ses approvisionnements en circuits courts pour fournir des produits ultra frais et goûteux.

« Ceci répond complètement à notre stratégie good food, en direction d'une alimentation saine et savoureuse », explique Sébastien Bonte, directeur régional boucherie Match, basé à Metz. Nous lui donnons un nouvel élan, en accélérant le développement des produits bio et locaux. Elle entre aussi dans la démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE), visant, entre autres, à réduire l'empreinte carbone ». Dans sa quête d'éleveurs, la chaîne de magasins, qui appartient au groupe Cora, se dit « rassurée » par l'APAL, en termes de transparence et de confiance. Ce sont donc 400 à 500 adhérents de l'association qui vont pouvoir livrer des bêtes en direction de ce débou-



Allne Barrois (dir APAL), Stéphane Peultier (pdt APAL), Matthieu Berne (éleveur), Sébastien Bonte (directeur régional boucherie Match) et Sébastien Brutler (directeur boucherie Match national), pour la signature officielle du contrat tripartite.

ché. L'exigence de chaque magasin est d'être approvisionné en animaux élevés dans un périmètre maximal de 60 km. Il choisit une race parmi la Limousine (dominante), la Salers (un tiers des volumes) et la Blonde d'Aquitaine (un seul magasin) pour alimenter son rayon traditionnel.

L'APAL fournit chaque semaine ses disponibilités auprès de chacun des sites, les éleveurs livreurs peuvent donc être différents d'une livraison à l'autre. Ainsi Matthieu Berne est-il censé proposer ses produits à trois magasins différents, dans la proximité de Nancy. Il se dit volontaire pour participer à des animations sur ces points de vente, pour faire connaître sa façon de travailler aux consommateurs. « Je suis heureux de connaître la destination de ma viande et de pouvoir valoriser mon métier ».

Uniquement des vaches de moins de 10 ans

Le grand défi pour les dirigeants de Match est de se faire

approprié la démarche par leurs bouchers. Cette journée du 30 janvier a, d'ailleurs, permis à tout le « staff boucherie » de rencontrer les éleveurs (voir photo), les uns expliquant leur métier aux autres et réciproquement. « Le boucher doit s'investir pleinement, en fonction du choix de sa race » affirme Sébastien Brutler, directeur boucherie Match national. Dans le contrat, il est inscrit que les approvisionnements portent uniquement sur des vaches âgées de moins de 10 ans, d'une conformation R+, U, d'un poids minimal de 400 kg. Une maturation d'une durée de 12 jours est programmée. Mathieu Schneider, le responsable des ventes de l'APAL, est le « garant de la qualité des animaux qui arrivent ». Il reçoit les commandes chaque jeudi, arbitre et programme leur arrivée en magasin une dizaine de jours plus tard.

Après trois semaines de fonctionnement, 40 animaux étaient partis dans cette filière. L'objectif tend vers une bonne cinquantaine de vaches par mois. « La plus-value oscille entre 200 € et 300 € par tête, par rapport au circuit conventionnel, en fonction du classement et de la race » confirme le président de l'APAL, Stéphane Peultier. Le prix est fixé à l'avance pour une période d'un an. Il intègre les données de coût de production, basées sur l'IPAMPA, l'indice officiel des prix d'achat des moyens de production agricole. Une garantie qu'apprécie Matthieu Berne « un prix qui rémunère notre travail ».

Jean-Luc MASSON



Les éleveurs et les bouchers de l'enseigne sur la ferme de Matthieu Berne.

Par
Mag
en s
LES
d'éc
201
univ
des
MA
verb
par l
le 2
de l
reçu
copi
Trib
202
aup
de
Notr

Suiv
Not
27/6
cara
vant
Dém
Forn
Capi
Siège
Patt
Obj
de bi
réno
ploit
soci
ratt
Duré
culat
Gérai
HOA
JARN
Immi
Cess
libre
d'agr
comp
pronc

P

Par
con,
- un
tion
à Li
- un
et à
Ces
22 f
M. f
bun:
Les
cons
habi
com-
l'op
l'uti
défin
- pa
Live
çois
- sur
nible
bure:
- par
vant
- dir
maïr
jeud
Le c
enqu
vées
Pend
port
- aux
- à la
coorc
- sur
Rubri
concl
A l'is
échéa
nées